



En 2024

## Devenez partenaire de l'Office de tourisme Lac d'Aiguebelette

Pays du lac  
d'Aiguebelette  
Savoie + Mont Blanc



### *Votre office évolue !*

Début 2024, la structure administrative de votre office de tourisme a changé. Chacune des deux communautés de communes (Lac d'Aiguebelette et Val Guiers) qui constituaient l'Office de tourisme du Pays du lac d'Aiguebelette délègue désormais la compétence Tourisme à une entité propre à son territoire. Côté lac d'Aiguebelette, c'est l'Office de tourisme du lac d'Aiguebelette, doté d'un statut EPIC, qui assure l'accueil des visiteurs et la promotion du territoire, dans la continuité du travail mené ces dernières années.

# Les bonnes raisons

## Bénéficiez de nos services

### Faites partie d'un réseau

- Participez à des rencontres conviviales
- Profitez du partage d'expérience
- Mettez en place des synergies avec d'autres professionnels
- Restez au courant des actualités du tourisme

### Bénéficiez de formations et d'accompagnements

Pour mieux valoriser votre activité et votre territoire, participez à des sessions gratuites (valeur de 200 à 1 500 € HT), proposées par notre équipe et nos partenaires. Au programme en 2024 : photo, réseaux sociaux, tarification de l'offre...

### Obtenez des données de fréquentation et de retombées économiques

Via l'observatoire mis en place par la communauté de communes et l'office de tourisme.

### Accédez à la place de marché Open System

Un outil de gestion de planning et de vente en ligne, proposé en collaboration avec Chartreuse Tourisme, pour les professionnels situés sur le territoire de la communauté de communes du lac d'Aiguebelette.

### Gagnez en visibilité

Votre offre est valorisée :

- à l'accueil (27 500 visiteurs en 2023)
- dans nos brochures (9 000 guides touristiques et 1 000 guides hébergements distribués en 2023)
- sur les sites internet du Pays du lac d'Aiguebelette, de Chartreuse Tourisme, de Savoie Mont Blanc

### Confiez-nous votre billetterie

Pour vos animations et événements, ajoutez la Maison du Lac à vos points de vente ! Service soumis à commission.



## Nouveauté 2024

Vous organisez une manifestation ? Pour qu'elle figure sur notre agenda et notre site internet, pensez à saisir toutes les informations sur la page internet dédiée, avant le 20 du mois précédent.

# d'être partenaire...

## *Soutenez nos actions*

### Valorisation du territoire et de ses acteurs

Par nos brochures, notre site internet, nos réseaux sociaux, nos articles de presse, nous œuvrons pour promouvoir le lac d'Aiguebelette et ses prestataires.

### Observation touristique

Nous collectons les données de fréquentation afin de mieux connaître les clientèles et d'adapter l'offre touristique et la promotion du territoire.

### Développement touristique

Nous prenons part aux projets de développement liés au tourisme : activités de pleine nature, culture, etc.

### Informations et conseils sur l'offre locale

À l'accueil, au téléphone, par e-mail, nous répondons aux questions des visiteurs du territoire, et nous leur prodiguons nos conseils éclairés sur les activités, les restaurants, les hébergements, les animations, etc.

### Organisation de manifestations

Chaque année, nous sommes partenaire et organisateur de plusieurs événements, en particulier les marchés nocturnes durant l'été.

*Lotena De Grandi*  
Animations  
Réseaux sociaux

*Lawie Brevard*  
Partenariats  
Promotion



*Notre équipe*

*Hugo Viort*  
Tourisme d'affaires  
Activités de pleine nature

*Maud Lepin*  
Direction  
Stratégie  
Communication

*Diane Rasseneur*  
Boutique  
Accueil  
Tourisme responsable



# Grille tarifaire

Tarifs pour un engagement annuel,  
du 1er janvier au 31 décembre


		Part fixe	Part variable
Meublés de tourisme	1 à 5 personnes	52 €	+ 21 € pour une structure supplémentaire
	6 à 10 personnes	70 €	
	+ de 10 personnes	105 €	
Chambres d'hôtes	1 à 2 chambres	62 €	+ 21 € pour une structure supplémentaire
	3 à 5 chambres	107 €	
Hôtels	Non classés et 1*	15 € / chambre	-
	2* et plus	17 € / chambre	-
Campings	Non classés et 1*	20 €	Part à ajouter pour les emplacements nus (tourisme et résidentiel) : 1 à 50 : + 1,75 € / emplacement 51 à 100 : + 2 € / emplacement 101 à 150 : + 2,25 € / emplacement Plus de 150 : + 2,50 € / emplacement  Part à ajouter pour les emplacements locatifs (tourisme et résidentiel) : 1 à 50 : + 1,75 € / emplacement 51 à 100 : + 2 € / emplacement 101 à 150 : + 2,25 € / emplacement Plus de 150 : + 2,50 € / emplacement
	2*	30 €	
	3*	40 €	
	4*	50 €	
	5*	60 €	
Restaurants et snacks	Snacks	65 €	-
	1 à 50 couverts	65 €	-
	51 à 100 couverts	85 €	-
	101 à 150 couverts	120 €	-
	151 et plus	250 €	-
Prestataires et gestionnaires d'activités	Site culturel	60 €	-
	Activité bien-être	60 €	-
	Activité sportive	100 €	+ 100 € pour multi-activités
	Équipement de loisirs et location de matériel	200 € / site	-
Commerces, artisans et producteurs		60 €	-

*Pour devenir partenaire ou pour toute question relative au partenariat,  
rencontrez-nous à la Maison du Lac ou contactez Laure !*

 [laure.brevard@pays-lac-aiguebelette.com](mailto:laure.brevard@pays-lac-aiguebelette.com)

 04 79 36 00 02

 [www.pays-lac-aiguebelette.com](http://www.pays-lac-aiguebelette.com)

 570 route d'Aiguebelette  
73470 Nances